Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20220212-2022-021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2022
Date de réception préfecture : 18/02/2022

N° 2022-021

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE SEINE SAINT DENIS
ARRONDISSEMENT DU RAINCY
CANTON DE SEVRAN
VILLE DE VILLEPINTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VILLEPINTE

SEANCE DU 12 FEVRIER 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39

Par suite d'une convocation en date du 04 février 2022, les membres composant le Conseil Municipal de Villepinte se sont réunis, à l'Hôtel de Ville - Salle des Mariages, le 12 février à 09 h 00, sous la Présidence de Madame Martine VALLETON, Maire.

Sont présents : *32*

Mme VALLETON, M. BEAUDEAU, Mme ADLANI (partie au point n° 2022-028 puis pouvoir à M. MARAN), M. MARAN, Mme VERTÉ, M. KHUL, M. XOSANAVONGSA, Mme PERRON, M. JIAR, Mme LE MOIL, M. DELAMADE, Mme TROUDART, Mme KASMI, M. LLEDO, Mme TEIXEIRA, Mme VACHER, M. FERNANDEZ, Mme SOLEIL, M. LE MOIL, Mme KHUL, M . YANG, Mme OUARET, Mme ANCHARUZ, M. GALIN, Mme YOUSSOUF, M. LAURENT, Mme RIGAL (arrivée au point n° 2022-002), Mme BEN HADJ KAHLIFA, M. SCAGNI, Mme ROLAND, M. CHIROUSE, Mme PHILIPPON-VERMOND (partie au point n° 2022-023 puis pouvoir à M. CHIROUSE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : *6*

Mme VAUBAN	qui a donné pouvoir à Mme PERRON
M. VALLETON	qui a donné pouvoir à Mme le Maire
M. POURPOINT	qui a donné pouvoir à M. BEAUDEAU
M. LE NEINDRE	qui a donné pouvoir à Mme LE MOIL
M. KERAUDREN	qui a donné pouvoir à Mme RIGAL
M. FAGUIER	qui a donné pouvoir à Mme ROLAND

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20220212-2022-021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2022
Date de réception préfecture : 18/02/2022

Absents : 1

Mme BENHSAINE

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M. BEAUDEAU est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES
Tableau des effectifs : Suppressions et créations de postes.
Délibération n° 2022-021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,
Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le rapport ci-annexé,

Considérant qu'il s'avère indispensable d'ajuster le Tableau des Effectifs à l'activité du Service Public,

Après avis du Comité Technique du 28 janvier 2022,
Après avis du Bureau Municipal du 02 février 2022,
Après avis de la Commission des Finances, Ressources Humaines, Commande Publique et Evaluation des Politiques Publiques du 07 février 2022,

Ayant entendu son Rapporteur, Madame LE MOIL,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 8 ABSTENTIONS
PAR 30 VOIX POUR

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20220212-2022-021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2022
Date de réception préfecture : 18/02/2022

DECIDE

ARTICLE 1 : Les modifications suivantes au tableau des effectifs :

SUPPRESSION	CREATION	MOTIFS
1 Professeur d'enseignement artistique hors classe	1 Professeur d'enseignement artistique	Recrutement du Directeur du conservatoire
1 Adjoint technique principal de 1ère classe	1 Agent de maîtrise	Transformation d'un poste suite à la réussite d'un concours
	1 Agent de maîtrise	Création de poste chargé de mission auprès du DGA Population
1 Technicien territorial	1 Technicien territorial principal de 2ème classe	Transformation d'un poste suite à la réussite d'un concours
	1 Adjoint technique	Création de poste de gardien médiateur aux Formalités Administratives
1 Ingénieur territorial	1 Technicien territorial	Transformation d'un poste suite recrutement sur un grade inférieur
1 Agent de maîtrise principal	1 Technicien territorial	Recrutement d'un technicien sécurité incendie
	Emploi fonctionnel DGST	Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques
1 Chef de police municipale principal de 1ère classe	1 Brigadier-chef principal	Recrutement d'un chef de salle au Centre de Supervision Urbain
1 Attaché principal territorial		Suppression du poste suite à un départ en retraite
1 Ingénieur territorial	1 Rédacteur territorial	Recrutement d'un Assistant de Maitrise d'Ouvrage à la DINSI

ARTICLE 2 : De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tous actes à intervenir en vue de la bonne application de la présente.

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20220212-2022-021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2022
Date de réception préfecture : 18/02/2022

ARTICLE 3 : Que les dépenses seront imputées au chapitre 012, imputations 64111 ou 64131 si la procédure de recrutement n'aboutit pas au recrutement d'un fonctionnaire.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

FAIT ET CLOS LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS

VILLEPINTE, le 12 février 2022

Le Maire,
1ère Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement
du Territoire Paris Terres d'Envol

Martine VALLETON

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20220212-2022-021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2022
Date de réception préfecture : 18/02/2022

DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT DE PRESENTATION

relatif à la délibération n° 2022-021

Conseil Municipal du 12 février 2022

RAPPORTEUR : Madame LE MOIL

OBJET : XII - RESSOURCES HUMAINES
1 - Tableau des effectifs : Suppressions et créations de postes.

Afin d'accompagner les besoins du Service Public Local et de mener à bien les projets des différentes directions, il y a nécessité d'ajuster le tableau des effectifs des personnels permanents, comme suit :

SUPPRESSION	CREATION	MOTIFS
1 Professeur d'enseignement artistique hors classe	1 Professeur d'enseignement artistique	Recrutement du Directeur du conservatoire
1 Adjoint technique principal de 1ère classe	1 Agent de maîtrise	Transformation d'un poste suite à la réussite d'un concours
	1 Agent de maîtrise	Création de poste chargé de mission auprès du DGA Population
1 Technicien territorial	1 Technicien territorial principal de 2ème classe	Transformation d'un poste suite à la réussite d'un concours
	1 Adjoint technique	Création de poste de gardien médiateur aux Formalités Administratives
1 Ingénieur territorial	1 Technicien territorial	Transformation d'un poste suite recrutement sur un grade inférieur
1 Agent de maîtrise principal	1 Technicien territorial	Recrutement d'un technicien sécurité incendie
	Emploi fonctionnel DGST	Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques
1 Chef de police municipale principal de 1ère classe	1 Brigadier-chef principal	Recrutement d'un chef de salle au Centre de Supervision Urbain

Accusé de réception en préfecture
093-219300787-20220212-2022-021-DE
Date de télétransmission : 18/02/2022
Date de réception préfecture : 18/02/2022

1 Attaché principal territorial		Suppression du poste suite à un départ en retraite
1 Ingénieur territorial	1 Rédacteur territorial	Recrutement d'un Assistant de Maitrise d'Ouvrage à la DINSI

CONCLUSION

Il est donc proposé à l'Assemblée Délibérante d'ajuster le tableau des effectifs des personnels permanents.

Avis du Comité Technique 28 janvier 2022,
Avis du Bureau Municipal du 02 février 2022,
Avis de la Commission des Finances, Ressources Humaines, Commande Publique et Evaluation des Politiques Publiques du 07 février 2022.